



**PERMIS D'ACCÈS À UNE ROUTE**

- Construction                       Modification  
 Changement de vocation    Démolition

N° de certificat		
C.S.	Année	N° séquentiel

Identification du requérant*	
Nom	Propriétaire <input type="checkbox"/> Bénéficiaire <input type="checkbox"/>
Adresse	
Municipalité	
Code postal	

Localisation de l'accès		
Chemin	Chainage	Côté
Longitude	Latitude	
Adresse et nom de la route		
Municipalité	Zone	
ZONE		
M.R.C.		

TRAVAUX EFFECTUÉS ET PAYÉS PAR :     REQUÉRANT    Entrepreneur

**CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES**

**CATÉGORISATION DES ACCÈS**                      CODE :                      Voir tableau 1

Résidentiel	Agricole	Forestier	Commercial/à bureaux	Industriel
<input checked="" type="checkbox"/> Rural	<input type="checkbox"/> Principal	<input type="checkbox"/> Lot	<input type="checkbox"/> Grande surface	<input type="checkbox"/> Grande entreprise
<input type="checkbox"/> Urbain	<input type="checkbox"/> Auxiliaire	<input type="checkbox"/> Chemin	<input type="checkbox"/> Petite surface	<input type="checkbox"/> Petite entreprise

**DESCRIPTION**

Dimensions des accès		Dimensions du tuyau	
Larg. max.	m Rayon	Diam.	m
Protection du tuyau contre l'érosion		Type de revêtement de l'accès (Autres)	
<input type="checkbox"/> Gazonnement	<input type="checkbox"/> Empierrement (max. 10 à 30 cm de diam)	<input type="checkbox"/> Matériaux granulaires	<input type="checkbox"/> Enrobé bitumineux
Distance de visibilité	Requise (m)	G	D
	Mesurée (m)	G	D
		Vitesse affichée (km/h)	

**REMARQUES :**

**Le propriétaire est responsable du travail effectué par son entrepreneur. À cette effet la municipalité suggère au propriétaire d'obtenir son certificat de conformité avant d'acquitter les sommes dues à l'entrepreneur.**

**CONDITIONS À RESPECTER :**

- L'accès doit être construit conformément aux normes de construction de la municipalité de même qu'au présent permis et son annexe.
- L'entretien de l'accès ainsi que les coûts qui y sont reliés demeurent la responsabilité du requérant.
- Les travaux débuteront le \_\_\_\_\_ et se termineront au plus tard le \_\_\_\_\_
- Le requérant s'engage à obtenir toutes les autorisations requises (municipalités, utilités publiques, organismes publics et autres) à l'exécution de ses travaux.
- Le requérant assume la responsabilité des dommages imputables à la réalisation de ses travaux.
- Le requérant doit fournir, installer et entretenir pendant toute la durée des travaux, lorsque requis, une signalisation conforme au règlement sur la signalisation routière (*Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c.# C-24.2 a. # 289) ainsi qu'au chapitre 11 du *Code de la sécurité routière* - Dispositions générales concernant la circulation des véhicules.
- Les articles 3, 4, 5 et 6 ne s'appliquent pas lorsque les travaux sont effectués par la municipalité
- Toute autre condition jugée nécessaire par la municipalité

Je, \_\_\_\_\_ soussigné, accepte les conditions mentionnées ci-dessus, et m'engage à les respecter  
 Nom du requérant

\_\_\_\_\_  
 Signature du requérant                      Date

\_\_\_\_\_  
 Nom du représentant de la municipalité

\_\_\_\_\_  
 Nom du gestionnaire autorisé

\_\_\_\_\_  
 Signature du représentant de la municip.                      Date

\_\_\_\_\_  
 Signature du gestionnaire autorisé                      Date

c. c. **Municipalité concernée**

\* Le requérant désigne le propriétaire ou le bénéficiaire du fond de terrain à desservir.